

PASTORALE FAMILIALE

Quelle issue pour le synode ?

En octobre 2014, un premier synode sur la famille a accouché d'une souris. Il n'y a rien eu de nouveau pour les divorcés-remariés ou les couples homosexuels, malgré la volonté du pape François. Ce mois-ci, une deuxième session doit clôturer le processus. Parviendra-t-elle à faire bouger les lignes ?



© Vatican

SUR LA FAMILLE.

Le pape François joue sa crédibilité.

À la fin de l'année, les procédures d'annulation des mariages religieux seront allégées et elles seront gratuites. Cette décision du pape François, un mois avant le deuxième Synode sur la famille, peut surprendre. Elle est interprétée par les experts comme une façon de couper l'herbe sous le pied de ceux qui souhaitent voir le synode déboucher sur quelques mesures purement « cosmétiques ».

Or, le pape François veut des changements. Il l'a rappelé lors de son voyage en Équateur en juillet dernier. En commentant le miracle de Cana, il a affirmé

que l'Église doit porter son attention sur les situations familiales brisées, très courantes en Amérique Latine. « *Dieu s'approche toujours des périphéries (...) de ceux à qui il ne reste à boire que le découpage*, expliquait-il en ajoutant que *Jésus a un faible pour offrir en abondance le meilleur des vins à ceux qui, pour une raison ou une autre, sentent déjà que toutes leurs jarres se sont cassées.* »

Malgré ces intentions affichées, le synode organisé l'an dernier n'a pas tenu ses promesses. Le pape François avait décidé d'y favoriser une grande liberté de parole, inhabituelle jusque-là. Un rapport inter-

médiaire faisait preuve d'un certain nombre d'ouvertures, reconnaissant des « valeurs positives » au mariage civil et appréciant de façon bienveillante les unions de fait, y compris homosexuelles.

PAS D'AVANCÉES EN 2014

Cependant, une semaine plus tard, trois paragraphes essentiels concernant les divorcés remariés et les homosexuels n'obtenaient pas la majorité des deux tiers, nécessaires pour être approuvés. En fin de synode, le cardinal Christoph Schönborn, archevêque de Vienne, avait

souligné combien le texte final était « nettement plus réservé » que le rapport intermédiaire, pointant des oppositions des évêques de « *pays de cultures très différentes* ».

C'est notamment le cas de l'Afrique, confrontée à la polygamie. Pour y mettre fin, ses représentants sont favorables à une mise en valeur de l'indissolubilité du mariage comme lien entre un homme et une femme pour la vie. Cette position serait donc un frein à une possible évolution à propos de l'accès à certains sacrements pour les divorcés-remariés. Par ailleurs, le continent africain ne partage pas la vision occidentale de l'homosexualité. « *Nos peuples savent que l'homosexualité existe, explique le cardinal Sarr, archevêque de Dakar, ils gèrent cela à leur manière, mais on sent aujourd'hui une pression pour une dépénalisation de l'homosexualité.* » Or, pour lui, ce n'est pas « *le nec plus ultra de l'évolution et du progrès de l'humanité* ». Les observateurs constatent donc que la voix de l'Afrique renforce l'aile conservatrice.

AUTRES CULTURES, AUTRES POINTS DE VUE

Pour le cardinal Tagle, archevêque de Manille, les pays occidentaux se focalisent sur quelques thèmes qui leur sont propres et ignorent les problèmes des familles des pays en développement. Parmi eux, les mariages mixtes, les violences domestiques, la pauvreté ou l'effet des migrations sur la famille. « *Il y a bien sûr beaucoup de défis concernant la famille aux Philippines, reconnaît le cardinal, mais pour moi, il s'agit tout d'abord de la pauvreté, l'extrême pauvreté (...). Les couples ne se séparent pas parce qu'ils veulent divorcer, ne s'entendent plus ou sont en conflit. Non, ils se quittent et se séparent de leurs enfants parce qu'ils s'aiment, et que la meilleure façon pour eux de s'occuper de leur famille et de les faire vivre, est d'aller travailler à l'étranger.* » Mgr Bonny, évêque d'Anvers, confirme cette préoccupation en soulignant que « *dans le port d'Anvers entrent et sortent chaque jour de grands navires de haute mer. Leurs équipages viennent d'Asie, d'Afrique, d'Europe de l'Est. Ce sont souvent de jeunes hommes, certains mariés, d'autres pas. Certains marins, par exemple philippins, travaillent sous contrat de neuf mois en mer et ne revoient donc leur épouse et leurs enfants qu'au bout de*

tout ce temps. Leurs seuls contacts passent par internet, webcam ou téléphone... ». L'Église ne propose pas grand-chose pour faire face à ces situations.

LE PAPE EST COINCÉ

Pour préparer le synode, Rome a, comme en 2014, diffusé un questionnaire en invitant les catholiques à y répondre. Les échos donnés aux différents rapports en Europe montrent que l'exclusion des méthodes artificielles de contraception est massivement rejetée, que la demande d'accès à l'eucharistie pour les divorcés

« Après avoir tellement annoncé un gouvernement plus collégial de l'Église, qui associerait le pape et les évêques, François est bien forcé de s'aligner sur la volonté des évêques, qui sont dans leur grande majorité conservateurs. »

remariés est très forte et que la demande de reconnaissance de l'union homosexuelle est aussi majoritaire. Du 4 au 25 octobre, près de trois cents participants se réuniront pour étudier tout cela. La conférence épiscopale belge a choisi Mgr Bonny, dont les prises de

position ouvertes sont bien connues, pour la représenter. Le cardinal Danneels sera également présent comme invité spécial du pape. Que peut-on attendre de cette nouvelle session ? Le théologien belge Ignace Berten, est modérément optimiste car, selon lui, le pape est coincé. « *Après avoir tellement annoncé un gouvernement plus collégial de l'Église, qui associerait le pape et les évêques, François est bien forcé de s'aligner sur la volonté des évêques, qui sont dans leur grande majorité conservateurs, et de renoncer à imposer une réforme qui serait repoussée par la plupart d'entre eux.* » Va-t-il malgré tout

conclure le synode comme il le souhaite même si « *la majorité des deux tiers ne va pas dans ce sens-là ? Prendra-t-il la responsabilité de décider contre elle, ou plutôt peut-être en faveur d'une majorité réelle mais réglementairement insuffisante, alors qu'il ne cesse de valoriser la collégialité ?* » Impossible de le dire à cette heure. Mais pour sortir de

l'impasse, Ignace Berten propose une solution (voir encadré) qui délèguerait les décisions aux conférences épiscopales continentales.

Paul de THEUX

PASSER LE RELAIS AUX CONFÉRENCES ÉPISCOPALES

Dans un document daté du mois de juin, Ignace Berten, dominicain, propose une piste qui permettrait au pape François d'atteindre ses objectifs tout en respectant les résultats du vote du Synode. « *François a dit clairement qu'il veut revaloriser l'autorité des conférences épiscopales y compris au plan doctrinal (...). S'il est convaincu de ce que la mise en œuvre de la miséricorde demande qu'il y ait ouverture concernant les divorcés remariés, il pourrait ne pas le décider dans son exhortation apostolique de conclusion du synode, mais remettre la question aux conférences épiscopales continentales, de sorte que les conseils des conférences épiscopales européennes, africaines, asiatiques, nord-américaines et latino-américaines auraient autorité pour traiter chacune l'une ou l'autre question en suspens après le synode (divorcés remariés, homosexuels, peut-être encore d'autres comme la polygamie ou le mariage par étape pour l'Afrique...), quitte à ce qu'il y ait des pratiques pastorales différentes selon les continents, et de façon reconnue ou non des doctrines différentes. Cela serait difficile à gérer du point de vue catholique, mais l'exemple de la communion anglicane peut être éclairant de ce point de vue. L'ouverture de l'Église d'Angleterre à l'union homosexuelle, d'une part, à l'épiscopat féminin, d'autre part, a failli provoquer la rupture avec l'Afrique. Mais récemment, le conseil des Églises anglicanes africaines a publiquement déclaré qu'il voulait maintenir la communion malgré cette divergence.* »

Synode sur la famille, ouvertures ou blocages ? Ignace BERTEN

Le document est consultable sur le site de Lumen Vitae : http://www.lumenonline.net/courses/lumen_NOUV/document/Synode_Ouvertures_ou_blocages.pdf